

Réf: Dossier N° : 001373

Avis de constitution

SOCIETE « YANELIA SARL »

Siège social: Abidjan, yopougon, béago près du marché, lot 62 et ilot 7, Section NW, Parcelle 222, OB BP 1937 Abidjan 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 16 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « YANELIA SARL»

Objet: PRESTATIONS DE SERVICE : RESTAURATION, LOCATION DE VEHICULES LEGERS, POIDS LOURDS, ENGINs, MATERIELS, ACTIVITES ANNEXES ET CONNEXES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, yopougon, béago près du marché, lot 62 et ilot 7, Section NW, Parcelle 222, OB BP 1937 Abidjan 08

GÉRANT: Madame ABLOH Barou Gèneviève

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01521 du 25/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10696/GTCA/RC/2021 du 25/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

